

Un prix mondial du carbone, condition nécessaire à un accord international efficace sur le climat

**Article publié dans la Harvard International Review,
numéro du printemps 2015 consacré à l'Arctique**

[Stéphane Dion](#) May 5, 2015

*L'honorable Stéphane Dion,
Membre du Conseil privé du Canada et député fédéral de St-Laurent / Cartierville
Chambre des communes du Canada
Courriel: stephane.dion@parl.gc.ca*

J'entends ici démontrer trois choses. Premièrement, l'humanité est en train de perdre son combat contre les changements climatiques induits par l'activité humaine, dont les conséquences se font particulièrement sentir dans l'Arctique. Deuxièmement, il est très improbable que les négociations actuelles aboutissent à l'accord international sur le climat dont nous avons besoin pour redresser la barre. Troisièmement, la façon de nous réorienter dans la bonne direction serait d'injecter dans ces pourparlers internationaux la négociation d'un prix mondial et harmonisé des émissions du principal gaz à effet de serre : le dioxyde de carbone (CO₂).

Je suis bien placé pour savoir qu'une telle entente sera très difficile à conclure : comme chef du Parti libéral du Canada lors des élections fédérales de 2008, je n'ai pas réussi à convaincre les Canadiens du besoin de tarifer le carbone à l'échelle canadienne. Pourtant, je ferai valoir que si nous ne parvenons pas à nous entendre à l'échelle planétaire pour mettre un prix sur les émissions de CO₂, nous nous acheminons inmanquablement vers les affres d'un réchauffement excessif du climat.

1. Ça va mal : la planète se réchauffe

Ça va mal sur le front de la lutte aux changements climatiques anthropogéniques. Et nous ne pouvons pas faire semblant de ne pas le savoir : les mises en garde affluent de partout.

Nous ne pouvons pas ignorer que la planète se réchauffe. D'après le *US National Climatic Data Center*, la moyenne globale des températures de surface combinées terre-mer pour la période de janvier à octobre 2014 a été " « *la période la plus chaude jamais enregistrée* ». ¹ Et nous savons que la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère augmente, croissant l'an dernier, « *au rythme le plus rapide en presque 30 ans* ». ²

Il faut bien constater que malgré tous nos efforts déployés pour limiter les émissions de CO₂, celles-ci croissent de plus en plus rapidement. De 2000 à 2010, les émissions annuelles de GES ont crû de 2,2% par an en moyenne, alors que de 1970 à 2000, cette croissance a été de 1,3% par an. ³ En 2014, les émissions mondiales de CO₂ ont atteint

¹ US National Oceanic and Atmospheric Administration, National Climatic Data Center Global Analysis, octobre 2014 : <http://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/>. Aussi : Michael Slezak, «The world is warming faster than we thought », *NewScientist*, Octobre 2014 : <http://www.newscientist.com/article/dn26317-the-world-is-warming-faster-than-we-thought.html#.VDmyKdhAQ2y>.

² Michel Jarraud, Secrétaire général de l'OMM : <http://mashable.com/2014/09/09/carbon-dioxide-increase-30-years/>.

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Cinquième Rapport d'évaluation, rapport de synthèse* : https://ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/SYR_AR5_LONGERREPORT.pdf.

un niveau de 65% supérieur à celui de 1990, année du début des négociations internationales sur la réduction du réchauffement climatique anthropogénique.⁴

Ce réchauffement planétaire, nous en ressentons déjà les effets négatifs. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) impute aux changements climatiques environ 7% du déclin des populations de vertébrés, ces dernières ayant diminué de moitié en moyenne par rapport à leurs effectifs d'il y a quarante ans. Après la surexploitation et la dégradation ou la perte de leur habitat, les changements climatiques s'imposent déjà comme la troisième menace à la survie des espèces mondiales.⁵

Et c'est particulièrement vrai dans l'Arctique où le réchauffement est plus marqué que partout ailleurs.⁶ Dans cette partie du monde, la fonte du pergélisol affecte de plus en plus la stabilité des infrastructures vitales : édifices, transports, énergie, communications... Le déclin de certaines espèces végétales va de plus en plus affecter la chaîne alimentaire. La perturbation des températures et des courants de surface risque de gravement affecter les ressources halieutiques. Les problèmes causés par les maladies, les insectes et les plantes invasives et les feux de forêt risquent de s'aggraver. Et nous voyons déjà que les ours polaires, les phoques, les morses et les autres animaux de l'Arctique, qui ont besoin de la banquise pour survivre, souffrent déjà cruellement de la fonte de cette dernière. À leur tour, ce sont les collectivités humaines du Nord qui vont en pâtir, elles dont l'alimentation, la culture et le style de vie dépendent de cet écosystème.

Si l'Arctique est particulièrement touché, c'est dans le monde entier que le réchauffement du climat est en passe d'atteindre un seuil dangereux. Les climatologues s'entendent pour dire qu'il serait imprudent de laisser le réchauffement planétaire dépasser les 2°C (3.6°F) au-dessus du niveau préindustriel. La science du climat nous enseigne qu'au-delà de ce point de non-retour, notre planète sera beaucoup moins hospitalière pour toutes les formes de vie, y compris la nôtre. En fait, les effets du réchauffement seront sévères même à ce niveau de 2°C au-dessus du niveau pré-industriel. C'est ce que nous disent notamment les scientifiques mandatés par l'ONU, regroupés au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Si l'on n'agit pas rapidement, la barre des 2°C sera largement franchie. Le GIEC prévoit qu'avec les politiques actuelles, le réchauffement planétaire risque fort de dépasser les 4°C au cours de ce siècle : « *Les scénarios de référence, c'est à dire ceux qui ne*

⁴ <http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/>.

⁵ World Wide Fund for Nature (WWF), *Living Planet report 2014, Species and spaces, people and places*, p. 20 : http://wwf.panda.org/about_our_earth/all_publications/living_planet_report/.

⁶ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Cinquième Rapport d'évaluation, rapport de synthèse, 2014* : https://ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/SYR_AR5_LONGERREPORT.pdf.

*comportent pas de mesures d'atténuation supplémentaires, indiquent qu'en 2100, la température de surface moyenne mondiale sera de 3,7°C à 4,8°C plus élevée qu'avant l'ère pré-industrielle ».*⁷ Un tel réchauffement accroîtrait gravement la perturbation du climat, la virulence des événements météorologiques extrêmes, la montée et l'acidification des océans, les extinctions d'espèces animales et végétales, les pénuries d'eau et d'aliments, les dommages aux infrastructures et aux habitats humains, etc...⁸

Pour redresser la barre et conserver 50% de chances de plafonner le réchauffement du climat à 2°C, le GIEC recommande que les émissions mondiales de GES soient réduites de 40% à 70% d'ici à 2050 par rapport au niveau de 2010.⁹ Et selon l'Agence internationale de l'énergie (IEA), il faudrait que les émissions de CO2 causées par le secteur de l'énergie diminuent de 31,4% entre 2012 et 2035, alors que si l'on n'agit pas, très vite, pour corriger la tendance actuelle, ces émissions vont plutôt croître de 36,1%.¹⁰ Autrement dit, en l'absence de mesures nouvelles, les émissions vont augmenter d'un tiers d'ici à 2035, alors qu'il faudrait plutôt les réduire d'un tiers !

Que faut-il faire pour contrer le péril climatique ? Beaucoup plus que ce que nous faisons aujourd'hui.

2. Les négociations pour un traité mondial sur le climat sont mal orientées

Les États ont adopté la cible de réduction des émissions établie par les climatologues (la limite de 2°C) en 2009, à la Conférence internationale sur le climat de Copenhague (COP 15), et de façon plus officielle l'année suivante à Cancún (COP 16). Mais le problème est que la somme des engagements pris par les États est loin de leur permettre d'atteindre cette cible. Le GIEC prévoit que même si tous les pays respectaient les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'ils se sont engagés à atteindre d'ici à 2020, aux conférences de Copenhague et de Cancún, on serait encore loin du compte.¹¹

Selon l'AIE, le Scénario « nouvelles politiques » ("*New Policies Scenario*"), c'est à dire celui qui englobe l'ensemble des engagements des pays jusqu'à ce jour, « dirige le

⁷ GIEC, *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change, Final Draft Summary for Policymakers, IPCC WGIII AR5*, 17 décembre 2013, p.8 : <http://mitigation2014.org/report/final-draft/>.

⁸ GIEC, *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability, IPCC WGII AR5 Summary for Policymakers, WGII AR5*, 31 mars 2014 : https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/IPCC_WG2AR5_SPM_Approved.pdf.

⁹ GIEC, *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change, Final Draft Summary for Policymakers, IPCC WGIII AR5*, 17 décembre 2013, p. 15.

¹⁰ IEA, *World Energy Outlook 2013* : <http://www.iea.org/Textbase/npsum/WEO2013SUM.pdf>.

¹¹ GIEC, *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change, Final Draft Summary for Policymakers, IPCC WGIII AR5*, 17 décembre 2013, p. 15.

monde vers un réchauffement moyen à long terme de 3,6°C » par rapport au niveau pré-industriel.¹²

À la Conférence de Durban de 2011 (COP 17), les pays ont admis l'existence de cet écart entre leurs propres engagements et l'atteinte de cet objectif de 2°C. Dans le préambule de leur déclaration commune, ils expriment la vive inquiétude (« *grave concern* ») que leur inspire cet écart, et promettent même de redoubler d'efforts (« *raise the level of ambition* ») en vue de l'éliminer. Mais ils n'ont pu s'entendre que sur le projet de parvenir à une entente, au plus tard pour 2015, en vue d'une action qui ne commencerait qu'en 2020 et réunirait tous les pays sous un même régime juridique.

À la Conférence de Lima en décembre 2014 (COP 20), les pays ont réitéré la même « *vive inquiétude* » à propos de l'écart significatif entre l'effet agrégé des cibles nationales de réduction des émissions de CO₂ et l'objectif commun de contenir le réchauffement à 2°C. En préparation de la cruciale Conférence de 2015 (COP 21), qui aura lieu à Paris, les pays ont été invités à annoncer, dès le premier trimestre de 2015, leur « contribution anticipée, nationalement déterminée » à l'accord sur le climat (« *intended nationally determined contributions, INDCs* »). C'est la somme des cibles nationales qui permettra de fixer le cap pour la décennie 2020-2030.

Les principaux pays émetteurs ont déjà annoncé leurs engagements anticipés. L'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 40% par rapport au niveau de 1990, d'ici à 2030. La Chine a dit que ses émissions atteindraient leur niveau maximum « vers » 2030. Le Président Obama s'est engagé à ce que les États-Unis réduisent leurs émissions de 26% à 28% par rapport au niveau de 2005, d'ici à 2025.

Au premier coup d'oeil, ces annonces (notamment l'entente très applaudie entre le Président Obama et le Premier ministre Xi) sont de bonnes nouvelles, étant donné l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations climatiques. L'entente États-Unis–Chine montre que les dirigeants nationaux des plus grands émetteurs n'ont pas renoncé à faire des progrès en la matière. Pour la première fois, la Chine envisage une stabilisation absolue de ses émissions carboniques (sinon une diminution), plutôt qu'une réduction relative de ses émissions par unité de PIB.

Il n'en reste pas moins que ces engagements sont trop faibles pour changer la donne. En admettant que ces derniers pays puissent atteindre leurs cibles de réduction et que d'autres pays développés adoptent la même cible que les États-Unis (de 26% à 28% d'ici à 2025) et que les pays en voie de développement adoptent celle de la Chine

¹² AIE, *World Energy Outlook 2014*, p. 24 : <http://www.iea.org/Textbase/npsum/WEO2014SUM.pdf>.

(stabilisation des émissions à l'horizon 2030), on se dirige encore vers un réchauffement mondial de plus de 3°C.¹³

L'engagement de la Chine, celui de plafonner ses émissions « vers » 2030, semble correspondre à la tendance actuelle. Avant l'annonce de l'entente États-Unis–Chine, l'AIE prévoyait déjà que les émissions de la Chine plafonneraient « *peu après 2030* ». ¹⁴ Cela veut dire que ce pays, le plus grand émetteur de GES, verra ses émissions plafonner « *plus haut que la plupart des autres régions* ». ¹⁵ Aujourd'hui, la Chine émet déjà 7 tonnes de CO₂ par habitant par an, ce qui la place au niveau de l'Europe et au-dessus de la France. C'est donc dire que le taux d'émissions par habitant de la Chine va très probablement plafonner à un niveau beaucoup plus élevé que celui de la plupart des principales économies mondiales sauf celles des États-Unis, du Canada et de l'Australie.

Cela veut aussi dire que si l'Inde et les autres économies émergentes adoptaient des cibles équivalentes à celle de la Chine, leur taux d'émissions de CO₂ par habitant ne plafonnerait qu'après avoir dépassé de beaucoup celui de plusieurs économies mondiales.

Bien sûr, tout cela présuppose que les pays respectent leurs engagements climatiques. Or nous savons bien que plusieurs pays (y compris le Canada) n'atteindront pas leur cible de réduction des émissions de GES pour 2020. Aux États-Unis, le Parti républicain a déjà dit qu'il tentera de déjouer les engagements du Président Obama. Quant à l'objectif courant de l'Union Européenne, soit une réduction des émissions de GES de 40% à l'horizon 2030, il ne se fonde que sur des cibles non contraignantes en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.¹⁶

Il semble donc clair que faute de changer sensiblement notre façon de faire, la Conférence de Paris ne pourra pas déboucher sur le traité mondial dont nous avons tant besoin.

3. La nécessité d'un prix mondial du carbone

Convenons-en : il est très peu probable que les pays et les entreprises augmentent suffisamment leurs efforts d'écologisation tant qu'ils n'auront pas l'assurance que leurs concurrents et leurs partenaires se plient aux mêmes règles climatiques qu'eux. Donc ce qu'il nous faut, c'est une entente internationale qui leur donne cette assurance, une

¹³ Chris Hope, *The US-China Climate Deal – Don't get Carried Away*, 12 novembre 2014 : <http://www.chrishopepolicy.com/2014/11/the-us-china-climate-deal-dont-get-carried-away/>.

¹⁴ AIE, *World Energy Outlook 2014*, p. 89.

¹⁵ AEI, *ibid.*

¹⁶ Stéphane Dion et Éloi Laurent, *Turning the heat on climate promises*, www.project-syndicate.org.

entente qui change les règles du jeu et fixe les mêmes pour tous les joueurs. Ce qu'il faut faire, c'est instaurer un régime en vertu duquel tous les décideurs du monde, dans le domaine public et le privé, puissent et doivent tenir compte du vrai coût du réchauffement climatique en ayant l'assurance que leurs concurrents doivent eux aussi payer ce coût.

Voilà pourquoi de plus en plus d'experts sont d'avis que la condition essentielle du succès d'un plan climatique est l'instauration d'un régime de tarification du carbone. C'est ce que préconisent notamment le Fonds monétaire international¹⁷ et l'OCDE.¹⁸ La Banque mondiale a su convaincre 73 pays, 22 autorités subnationales et plus de 1 000 entreprises et investisseurs d'apporter leur soutien à l'instauration d'une tarification du carbone.¹⁹ La Commission mondiale sur l'économie et le climat affirme que la tarification du carbone pourrait être bénéfique pour l'économie.²⁰

Il existe d'intéressantes occasions d'explorer les liens possibles entre la tarification du carbone et la nouvelle entente internationale sur les changements climatiques que l'on espère voir le jour à Paris.²¹ Mais le principal enjeu est de parvenir à passer d'un ensemble disparate de tarifs carbone locaux ou nationaux à un régime de tarification du carbone universel et harmonisé. Adopter « *un prix unique du carbone* » : c'est exactement ce que préconise le GIEC.²²

Ce prix du carbone doit être assez élevé pour inciter sérieusement les émetteurs de GES à agir pour limiter le réchauffement planétaire à environ 2°C. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) recommande que le prix de la tonne de CO₂ soit graduellement porté, à l'horizon 2040, à 140\$ pour les pays développés et à 125\$ pour

¹⁷ IMF Survey Magazine: *Fiscal Policy to Address Energy's Environmental Impacts*, 31 juillet 2014 : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2014/POL073114A.htm>; aussi : Ian Parry, Dirk Heine, Eliza Lis, Shanjun Li, *Getting Energy Prices Right: From Principle to Practice*, IMF, 2014.

¹⁸ OCDE, *Acting now to put a price on carbon, OECD Environmental Outlook to 2050: the Consequences of Inaction*, 2012, p.111 : <https://community.oecd.org/servlet/JiveServlet/previewBody/40641-102-1-76036/OECD>.

¹⁹ Déclaration de l'OCDE, *Putting a Price on Carbon*, 3 juin 2014: <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Carbon-Pricing-Statement-060314.pdf>; et aussi : *We Support Putting a Price on Carbon* : <http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/carbon-pricing-supporters-list-092114.pdf>.

²⁰ Commission mondiale sur l'économie et le climat, *Better Growth, Better Climate, the New Climate Economy Report. The Synthesis Report*, Washington, Septembre 2014, p. 42 : <http://static.newclimateeconomy.report/TheNewClimateEconomyReport.pdf>.

²¹ Daniel Bodansky, Seth Hoedl, Gilbert Metcalf et Robert Stavins, *Facilitating Linkage of Heterogeneous Regional, National, and Sub-National Climate Policies Through a Future International Agreement*, Harvard Project on Climate Agreements (avec le soutien de la *International Emissions Trading Association*, Septembre 2014 : <http://theenergycollective.com/robertstavins/1199961/un-climate-summit-and-key-issue-2015-paris-agreement>.

²² GIEC, *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change*, p. 15.

la Chine, la Russie, le Brésil et l'Afrique du Sud (en dollars US de 2013).²³ Selon l'AIE, cela peut se faire sans nuire à la croissance économique.²⁴

Mais il est impossible qu'un tarif mondial du carbone atteigne graduellement les 125 ou 140 dollars la tonne de CO₂ avant que soit négociée une entente internationale procurant à chaque agent économique l'assurance que ses compétiteurs respectent les mêmes règles climatiques que lui. En effet, tant que les pays craindront que la fixation d'un prix du carbone à l'intérieur de leurs frontières fasse fuir les entreprises et les investissements vers les pays où les émissions de CO₂ demeurent gratuites ou moins onéreuses, jamais le prix n'atteindra les niveaux souhaités.

Depuis quelques années maintenant, je préconise, avec d'autres, un réajustement des négociations climatiques internationales.²⁵ L'idée serait de réorienter les efforts internationaux vers la négociation d'un signal-prix mondial du carbone.

Voyons comment pourrait se déployer une telle stratégie. Selon le plan Dion-Laurent,²⁶ chaque pays s'engagerait à instaurer, sur son territoire, un tarif du carbone aligné sur une norme internationale validée par la science, en vue de maintenir le réchauffement planétaire à 2°C au-dessus du niveau préindustriel ou, du moins, de nous approcher le plus possible de cet objectif. Chaque pays pourrait choisir d'imposer ce prix par la fiscalité (« taxe carbone ») ou par un système de plafonnement et d'échange de permis d'émissions (« marché du carbone »). Les gouvernements seraient libres d'investir à leur gré les revenus issus du paiement du tarif carbone et de l'abolition correspondante (et nécessaire) des subventions aux énergies fossiles.

En vertu du principe de « responsabilité partagée mais différenciée », les pays développés auraient l'obligation de mettre de côté une partie de leurs revenus pour aider les pays en voie de développement à instaurer des politiques d'atténuation, d'adaptation et de création de puits de carbone (par reforestation, par exemple). Ainsi serait résolu le problème du financement de l'aide de 100 milliards de dollars par an que les pays développés ont promis d'injecter dès 2020 dans le Fonds vert pour le Climat afin d'aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques. Ce montant pourrait même être augmenté. L'apport financier de chacun de ces pays développés devrait être calculé en fonction du pourcentage que représentent ses émissions par rapport à l'ensemble des émissions produites par ces pays. Moins un

²³ Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2014*, p. 45

²⁴ Agence internationale de l'énergie, *ibid.*, p. 89.

²⁵ Stéphane Dion et Éloi Laurent, *De Rio à Rio : un signal-prix mondial du carbone pour sortir de la grande incohérence*, OFCE, Paris, mai 2012 : <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2012-15.pdf>; et aussi : www.carbon-price.com.

²⁶ Stéphane Dion et Éloi Laurent, *De Rio à Rio : un signal-prix mondial du carbone pour sortir de la grande incohérence*, op. cit.

pays émet de carbone, moins sa part à payer serait élevée. Ce serait là une incitation de plus à réduire ses émissions.

En vertu d'une telle entente internationale sur la tarification du carbone, les pays auraient le droit de tarifer aux frontières les produits en provenance d'un pays qui n'aurait pas établi un prix du carbone conforme à la norme internationale. Bien sûr, il s'agirait d'une solution de dernier recours, que l'on mettrait en œuvre après les avertissements d'usage. En tout état de cause, le message doit être clair pour tous les grands émetteurs de GES : si vous ne prélevez pas un prix carbone sur vos produits avant de les exporter, les autres pays le feront à votre place, et ce sont eux qui en tireront des revenus. Chaque pays verrait ainsi qu'il est de son intérêt commercial de se conformer à l'accord international, à tarifer ses propres émissions et utiliser à sa guise les revenus qu'il en tire.

Ainsi, le monde serait doté d'un excellent instrument de développement durable. Les émetteurs de carbone seraient enfin obligés d'assumer le vrai coût social et environnemental de leurs actions. Consommateurs et producteurs auraient davantage intérêt à choisir les biens et les services à plus faible teneur en carbone et à investir dans de nouvelles technologies permettant de réduire leur consommation d'énergie et leurs rejets polluants. Et les décideurs politiques disposeraient d'un instrument de choix pour atteindre les cibles scientifiques qu'ils auraient adoptées à juste titre.

Conclusion: Ce plan est-il réaliste ?

La négociation d'un prix universel et harmonisé du carbone sera difficile. Je suis loin de sous-estimer les embûches politiques qui attendent tout gouvernement qui tentera d'appliquer un tarif sur les émissions de GES à l'ensemble de son économie.²⁷ Comme je l'ai dit en introduction, j'avais élaboré un tel plan de tarification du carbone quand j'étais Chef de l'Opposition officielle du Canada, entre 2006 et 2008; hélas, je n'ai pas réussi à convaincre les Canadiens du bien-fondé de cette approche lors des élections fédérales canadiennes de 2008. Et aujourd'hui, je suis tout à fait conscient qu'ici aux États-Unis, une partie du Congrès, appuyée par une majorité de la population, s'oppose à l'attribution, par le Président Obama, du mandat de réglementer les émissions de GES à la Environmental Protection Agency.²⁸ Pourtant, nous savons tous que la négociation

²⁷ Stéphane Dion, *Carbon Taxes; Can a Good Policy Become Good politics?*, dans : Alex Himelfarb and Jordan Himelfarb, *Tax Is Not a Four-Letter Word: A Different Take on Taxes in Canada*. Wilfrid Laurier University Press, 2013 : <http://books.google.ca/books?id=BrNIAwAAQBAJ&pg=PA171&lpg=PA171&dq=st%C3%A9phane+dion+carbon+tax:+good+policy,+bad+politics?&source=bl&ots=Mx3dGUcJJZ&sig=J9s0b1Q19hgkTYMEHenzDLoGMq0&hl=fr&sa=X&ei=dJkUVJeuLM-dyATqnlHwBA&ved=0CCUQ6AEwAQ#v=onepage&q=st%C3%A9phane%20dion%20carbon%20tax%3A%20good%20policy%2C%20bad%20politics%3F&f=false>.

²⁸ Sondage United Technologies/National Journal Congressional Connection, Juillet 2013.

d'un tarif carbone universel n'a aucune chance de réussir si les pays d'Amérique du Nord, notamment les États-Unis, ne prennent pas le leadership du dossier.

Je comprends donc très bien pourquoi certains qualifieront ce plan d'irréaliste. Pourtant, quel choix avons-nous pour protéger l'humanité contre les dangers d'un réchauffement de 3°C ou plus ? Poursuivre ce que nous faisons ? Louable, mais insuffisant. Le choix le plus judicieux, pour pouvoir instaurer une politique climatique et énergétique complète et efficace, c'est de se faire les champions du simple et nécessaire instrument que serait un tarif du carbone universel et harmonisé.
